



Présentation du champ professionnel « espace rural et environnement ».

publié le 04/06/2021

Le champ professionnel « espace rural et environnement » couvre quatre domaines d'activités :

- la floriculture tournée vers la production et la commercialisation de plantes à vocation décorative,
- la production légumière orientée vers la production de légumes et de fruits nécessaires à la vie quotidienne,
- les espaces verts ayant pour finalité l'aménagement et l'entretien d'espaces de loisir qu'ils soient individuels ou collectifs,
- la viticulture dont les productions sont parties prenantes du patrimoine culturel national.

Ce champ se caractérise par un travail manuel conséquent, des activités en extérieur importantes ainsi que par une grande variété de tâches et de productions liées aux saisons et au climat.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.